BELIN·BÉLIET

FÉV. 2023

LE MAG

numéro 49

Groupe scolaire Aliénor

GRAND ANGLE

MI-MANDAT,
BILAN ET PERSPECTIVES

BIGA BOX

3, 5, 9, 14 et 28 M²

GARDE MEUBLE / LOCAUX COMMERCIAUX

05 57 05 37 65 / 06 08 77 13 90
190, AV DE LA CÔTE D'ARGENT 33 380 BIGANOS
contact.bigabox@orange.fr

FIMECO WALTER FRANCE

Expertise comptable · Audit · Conseil

Depuis 50 ans
auprès des entrepreneurs

- Expertise Comptable
- Social
- Fiscal
- Audit
- Conseil

2 Avenue Aliénor 33830 Belin-Béliet
contactbelin@fimeco.fr - 05 56 88 07 31
www.fimeco-walter-allinial.com

weldom

ensemble, c'est mieux

le plaisir de Bricoler · l'envie de Décorer · la passion de Jardiner

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h
ZAC Eyrialis, Parking du Super U, 33114 Le Barp
05 33 09 58 13 - le.barp@weldom.fr - @weldom.le.barp

ÉDITO

CONFIANCE ET OPTIMISME !

Sans nier les incertitudes et les difficultés du présent, je veux croire en l'avenir et espérer des lendemains meilleurs car j'ai la conviction qu'ensemble nous pouvons relever les défis qui sont les nôtres pour construire une société plus juste et plus durable.

Cet espoir n'a rien de naïf si nous sommes capables de nous mobiliser pour défendre nos valeurs et concrétiser nos objectifs de proximité et de solidarité.

J'ai évidemment pleinement conscience des difficultés actuelles, comme l'inflation et son impact sur notre pouvoir d'achat, ou les crises énergétique et climatique et leurs multiples conséquences, qui nous touchent tous et d'abord les plus fragiles. Mais je ne veux rien céder à la fatalité et au pessimisme ambiant car il n'y a rien qui nous soit impossible si nous nous en donnons les moyens.

Comme nous le faisons depuis juillet 2020, sur la base de nos engagements électoraux, nous oeuvrons pour l'avenir de Belin-Beliet avec comme priorité la prise en compte de l'intérêt général pour toutes les générations afin de satisfaire des besoins sociaux de plus en plus preignants, avec comme objectif de participer à un développement durable qui réponde aux nécessités économiques tout en préservant notre cadre de vie et notre planète.

C'est pourquoi, en dépit des contraintes budgétaires qui sont les nôtres, nous poursuivons et renforçons nos actions sociales par l'entremise de notre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et du service d'aide à domicile. Nous maintenons notre aide financière aux associations caritatives locales qui nous épaulent au service des plus précaires et ne lâchons rien dans le soutien à notre jeunesse, nos écoles, notre accueil périscolaire, notre point rencontre et information jeunes, notre bibliothèque et notre ludothèque.

Je voudrais enfin saluer le travail des acteurs de notre tissu associatif et de nos services municipaux qui oeuvrent au quotidien pour faire vivre cette solidarité. De la même manière, je voudrais également remercier le Département de la Gironde pour son soutien financier qui a permis une juste revalorisation des salaires des aides à domicile sans oublier l'action de notre Communauté du Val de l'Eyre grâce à laquelle nous apportons une partie des réponses à nos besoins.

Quelles que soient les problématiques, la solidarité est le socle de notre vivre ensemble et le ciment de notre engagement ! Vous pouvez compter sur l'équipe municipale et moi-même pour lui donner corps et aborder l'avenir avec optimisme.

Votre Maire
Cyrille DECLERCQ

SOMMAIRE

BRÈVES

Retour en images
Festivités
Solidarité
100 ans !
Concert
Travaux

·04

GRAND ANGLE

Mi-mandat, bilan
et perspectives

·06

INTERCO

Rézo Pouce :
l'auto-stop organisé

·15

ENVIRONNEMENT

Le débroussaillement :
Une obligation
qui vous protège

·16

MA VILLE

Petites villes de demain,
le catalyseur de projets

·18

TRIBUNES LIBRES

·19

BiB, Mairie de Belin-Béliet, 29 avenue Aliénor, 33830 Belin-Beliet, Tél. 05 56 88 00 06, Fax 05 56 88 01 25, www.belin-beliet.fr - Directeur de la publication : Cyrille Declercq, Rédacteur en chef : Cyrille Declercq, Rédaction : Anacoluthe. Création et mise en forme : KA2 Communication, Bordeaux. Crédits photos : Ville de Belin-Beliet. Document imprimé par Imprimerie Laplante à 3 000 exemplaires dans le respect de l'environnement provenant de forêts gérées durablement.

RETOUR EN IMAGES

UN HIVER FESTIF

·01

·02

.01 Cérémonie des vœux
.02 Décorations de Noël
.03 Le CMJ en visite au Sénat
.04 Octobre Rose
.05 Patinoire

·03

·04

·05

FESTIVITÉS

RETOUR DES ANIMATIONS ET LUMIÈRES DE NOËL

Après deux ans de crise sanitaire, les festivités de Noël ont repris de belles couleurs cette année. *« La patinoire que nous avons installée dans la salle des fêtes pendant une semaine n'a pas désempli ! »* se réjouit Christine Tran Van Chuoï, adjointe à l'animation, la vie associative, le sport et la culture. *« Le marché de Noël organisé par la Ville a très bien marché aussi. Le même soir, les Belinétois étaient ravis de se retrouver autour de la finale de la coupe du monde et du feu d'artifice que nous n'avions pas pu tirer cet été. Nous n'avons eu que des remerciements ! »*

CONCERT

GOSPEL SOLIDAIRE

Le 23 décembre dernier, l'église Saint-Pierre de Mons a accueilli près de 200 personnes venues assister à un chaleureux concert de gospel donné par le trio féminin Happy Voices. Tous les bénéfices de la soirée, soit 890 euros, ont été reversés au Téléthon.

SOLIDARITÉ

GOÛTER PARTAGÉ AU SAAD. (SERVICE D'AIDE À DOMICILE)

Juste avant les fêtes de fin d'année, rendez-vous intergénérationnel pour le goûter du SAAD ! Autour d'un chocolat chaud, de pâtisseries et de chansons entonnées ensemble, les bénéficiaires du CCAS et les enfants des écoles ont partagé une joyeuse collation. À la demande générale, l'expérience devrait être renouvelée aux beaux jours.

100 ANS !

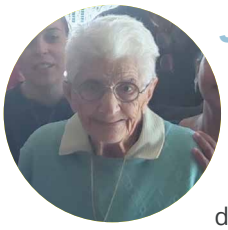

JOYEUX ANNIVERSAIRE À NOTRE CENTENAIRE !

Issue d'une famille installée à Belin-Beliet depuis des générations, Andréa Faurens a fêté ses 100 ans le 20 octobre dernier. Mère de 5 garçons, grand-mère de 9 petits-enfants et arrière-grand-mère de 11, on l'a longtemps croisée à vélo dans les rues de la commune. Entourée de sa famille et épaulée par le service d'aide à domicile de la commune, elle vit toujours chez elle, mitonne encore de bons petits plats et participe régulièrement aux activités proposées par l'association « Entre amis ». Pour l'occasion, le Maire, les élus et la responsable du CCAS sont venus lui offrir une belle corbeille de fruits et de légumes pour la soupe. Mais ils retiendront surtout la joie d'être à nouveau ensemble après deux années d'une vie sociale restreinte.

TRAVAUX

LES TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE COMMENCENT !

La phase 2 de la restructuration du centre-bourg de Belin va commencer derrière l'église. Elle concerne la rénovation complète du parvis, de la place du marché et des rues adjacentes. Espaces piétons, plantations, réduction de la vitesse, réorganisation du stationnement, le cœur de ville va retrouver ses fonctions commerçantes et conviviales. Les travaux commenceront probablement par l'enfouissement des réseaux, électricité et téléphone.

GRAND ANGLE

MI-MANDAT, BILAN ET PERSPECTIVES

Au terme de 3 ans de mandat, l'équipe municipale fait le point : ce qui a été fait, ce qui reste à faire et tout ce qui n'était pas prévu dans un contexte économique, environnemental et sanitaire sans précédent.
Petit tour d'horizon en toute transparence.

Marianne réalisée par « Bébert Biguerie »

SOCIAL, SOLIDARITÉ, PETITE ENFANCE

« UNE SOLUTION POUR CHACUN »

Ces 3 dernières années tout particulièrement, la solidarité est apparue comme une valeur essentielle. Commune, associations, habitants, nous avons largement démontré que c'était aussi une réalité à Belin-Beliet. 3 questions à Maryse Chopo, Adjointe au social, à la solidarité et à la petite enfance.

QUELLE ÉTAIT VOTRE FEUILLE DE ROUTE ?

En ce qui concerne la petite enfance, nous souhaitions garantir à chaque famille une solution de garde individuelle ou collective. En matière de Solidarité, nous nous étions engagés à ne laisser personne seul ou démuni au bord du chemin.

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

Nous avons augmenté le nombre de places au multi-accueil et, aujourd'hui, avec les assistantes maternelles, les MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) et bientôt une micro-crèche privée, nous pouvons répondre aux demandes de toutes les familles. Nous avons aussi équipé le Relais Petite Enfance de matériel de motricité, de jeux extérieurs, développé le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) désormais ouvert la première semaine des petites vacances scolaires et remis en place la Semaine de la parentalité qui sera reconduite sur tout le Val de l'Eyre en 2023.

Sur le front de la solidarité, entre les inondations, le Covid, la canicule et les incendies, le CCAS a su faire preuve de son adaptabilité avec des solutions pour chacun dans l'urgence et un accompagnement des plus fragiles sur le long terme. Nous avons aussi pu abouir à la création d'une mutuelle à la portée de tous et dont les tarifs ne sont pas liés à l'âge.

QUELS SONT LES PROJETS ?

Parmi nos priorités, nous travaillons sur les questions de salubrité et de l'accessibilité des logements, ainsi qu'une prospection active pour permettre l'installation de nouveaux médecins. Sur ce point nous avons alerté toutes les autorités. Au vu du manque de professionnels de santé, dès le printemps, nous mettrons en place des journées de dépistages auditifs et optiques gratuits ouverts à tous. Rendez-vous le 24 mars ! Pour lutter contre la précarité numérique, des ordinateurs portables et des tablettes seront proposés à titre gratuit à quelques aînés ayant participé aux ateliers de l'ASEPT.

LA SOLIDARITÉ EN CHIFFRES

Depuis 2020, la Ville verse un minimum de 1 500 € aux associations caritatives de la commune.

70 habitants ont adhéré à la mutuelle « Val de l'Eyre Solidarité » proposée depuis le début du mandat

Aide à domicile
- 96 bénéficiaires
- 14 200 heures en 2022 d'aide à domicile
- 9 titulaires et 2 contractuelles qui touchent désormais un complément de traitement mensuel. Depuis 2021, les titulaires ont été annualisés à 1 607 h.

Logement
- 32 nouveaux logements sociaux réservés aux habitants de Belin-Béliet en 2021
- 1 logement d'urgence créé en juillet 2022

LE CONNAISSEZ-VOUS ?

Le padlet, le nouvel outil virtuel qui répond à toutes les questions des parents et futurs parents

Créé par l'équipe Petite Enfance, le padlet s'adresse à tous les parents et futurs parents qui cherchent une information sur la parentalité, les modes de gardes ou le développement du jeune enfant. Gratuit, il est régulièrement enrichi de nouvelles ressources. Retrouvez cet outil sur le site de la commune.

ON L'A FAIT AUSSI

UNE 1ÈRE SEMAINE BLEUE POUR LES RETRAITÉS

En plus des ateliers mémoire, numérique, forme et santé organisés en partenariat avec l'ASEPT, le CCAS a organisé une 1ère Semaine Bleue 2022 : sortie patrimoniale à vélo, jeu de piste avec les enfants du centre de loisirs, conférence, jeux de cartes, le succès oblige à une 2ème édition prévue du 2 au 8 octobre 2023 !

L'INTERGÉNÉRATIONNEL

Convaincus que le bien vivre ensemble passe par l'intergénérationnel ! À l'occasion du repas des aînés, les cartes des menus ont été élaborées par les enfants de l'ALSH. Lors du goûter du service d'aide à domicile, les enfants des écoles ont pu le partager avec les bénéficiaires. Enfin, à l'occasion de la semaine bleue, le repas du mercredi a été pris au restaurant scolaire avec les enfants. Autant de moments qui ont permis à nos générations de se retrouver !

URBANISME, ENVIRONNEMENT, FORÊT, CAUSE ANIMALE

« UN DÉVELOPPEMENT RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT »

Au cœur d'une immense forêt traversée par l'Eyre, Belin-Beliet entend rester une ville nature et éco-responsable.
3 questions à Catherine Boyrie, Adjointe à l'urbanisme, l'environnement, la forêt et la cause animale.

QUELLE ÉTAIT VOTRE FEUILLE DE ROUTE ?

Nous nous étions engagés à protéger l'environnement et la biodiversité et à inscrire cette volonté dans le cadre de la création d'un Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

Nous travaillons en étroite collaboration avec le parc naturel des Landes de Gascogne à la réhabilitation du site du Graoux et de l'aire naturelle de Bernet. Ce n'était pas prévu, mais, à la demande du Parc, nous avons aussi entrepris de cartographier les chemins, pistes et sentiers de la commune.

En matière d'urbanisme, l'élaboration du SCOT (Schéma de cohérente territoriale) et celle du PLUI sont lancées. Ces documents cadres permettront de créer des logements dont une part à des tarifs accessibles mais ils renforceront les règles en matière de protection de l'environnement.

Enfin, nous avons initié un Plan alimentaire territorial désormais piloté par la Communauté de communes.

QUELS SONT LES PROJETS ?

Nous devrions cette année pouvoir programmer l'extinction nocturne de l'éclairage public et nous poursuivrons le plan de sobriété énergétique dans les bâtiments et espaces publics. Une étude est en cours à l'issue de laquelle nous travaillerons également sur la trame bleue – noues, fossés, cours d'eau… – et sur la gestion du ruissellement des eaux de pluie. Avec l'incendie, l'inondation est aussi un risque majeur sur notre territoire.

EN PLUS

BIEN-ÊTRE ANIMAL, PROMESSE TENUE !

Pour lutter contre la prolifération des chats errants et garantir leur bien-être, la Ville a passé une convention avec la PAB (collectif de Protection Animale Belinétois) qui, en partenariat avec un cabinet vétérinaire de Belin-Beliet, stérilise les chats errants et cherche des familles d'accueil pour les chatons et les chats apprivoisés.

LE MOMENT FORT

Après le feu, la forêt

3 000 hectares de forêt, communale ou privée, sont partis en fumée l'été dernier dans les violents brasiers. Il reste encore des bois à couper et à évacuer, tandis que les experts commencent à tirer les leçons de cet épisode traumatisant et à imaginer la forêt de demain.

ANIMATION, VIE ASSOCIATIVE, SPORT, CULTURE

« SE RETROUVER POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Frappée de plein fouet par la crise sanitaire, la vie sociale et associative retrouve toute son dynamisme. Sport, culture, encore plus de propositions qu'avant !
3 questions à Christine Tran Van Chuoï, Adjointe à l'animation, la vie associative, le sport et la culture.

QUELLE ÉTAIT VOTRE FEUILLE DE ROUTE ?

Nous nous étions engagés à remettre à niveau les infrastructures sportives, à soutenir les projets associatifs et à redynamiser la vie culturelle et festive de la commune.

EN CHIFFRES

En 2022, **25** fêtes ou manifestations gratuites et ouvertes à tous.

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

Au ralenti pendant 2 ans, la vie associative et les animations ont véritablement repris en 2022 avec beaucoup de propositions. Dès le début de l'année, durant les vacances d'hiver et de printemps, les enfants ont pu profiter gratuitement durant une journée d'infrastructures gonflables et d'un mur d'escalade.

S'en est suivi, pour fêter Pâques, une magnifique chasse à l'œuf énigmatique où plus de 170 enfants ont attendu patiemment l'arrivée du lapin qui n'a pas manqué de distribuer un pochon de chocolats à tous les enfants participants. Pour rester dans les nouveautés, courant mai, une journée portugaise a attiré les foules. Au programme, concours de cuisine, repas, concert. Le 21 juin, le bourg de Belin a été animé par la fête de la musique, où pour la première édition, 3 artistes locaux ont mis l'ambiance. Avec une date décalée à cause des incendies de l' été, l'apéro-concert a été suivi par un public venu en nombre, qui nous a promis de revenir en 2023.

Durant les mois juillet et août, l'opération CAP33 a revu le jour à Belin-Beliet après une vingtaine d'année d'interruption. Grâce à la participation de nombreuses associations sportives et culturelles, les attentes des nombreux participants ont été satisfaites, et le bilan est très positif. Durant le mois d'août a été inauguré le Pumptrack. Cette structure attire toutes les générations dotées de draisiennes, rollers, trottinettes, skates, vélos. Située au Jardin de la Gare, cette structure est un lieu de glisse fort apprécié.

Pour fêter ses 10 ans, la Ludothèque a organisé une fête du jeu géante. Durant 2 jours, des concours de jeux ont été organisés, des dizaines de jeux ont été mis à disposition de petits et grands. Les jeux sur-dimensionnés ont fait le bonheur de tous. Quel succès ! Tous les visiteurs attendent avec impatience la 2ème édition. Pour continuer dans les grandes animations, n'oublions pas notre Marché de Noël qui pour sa troisième année consécutive a attiré petits et grands. Il est vrai que les animations pour les petits ne manquaient pas, les stands pour les plus grands étaient variés, et la clôture par le feu d'artifice intense.

Pour terminer cette année 2022, en l'église de Mons, nous avons proposé un concert de Gospel, dont tous les bénéfices ont été reversés au Téléthon. Puis, durant 7 jours, la salle des fêtes de Beliet s'est transformée en patinoire. Petit et grands ont pu chausser les patins et savourer les joies de la glisse, avec quelques chutes sans gravité, et beaucoup de rires. Du matin au soir, la patinoire n'a pas désempli.

QUELS SONT LES PROJETS ?

Après la réfection du stade de Suzon et le changement du revêtement de la salle des sports, nous poursuivrons la remise à niveau des équipements sportifs avec l'extension du club-house du foot et la création d'un club-house au gymnase pour le hand, le badminton et le volley.
En juin, nous allons collaborer avec diverses associations communales pour mettre en place une grande fête : la Fête d'Aliénor sera proposée sur le Site de Mons, sur fond de reconstitution historique.
En octobre, la fête du jeu prendra une une dimension intercommunale. Elle sera toujours organisée sur Belin-Beliet mais sera associée avec les ludothèques de Salles et Le Barp. L'opération CAP33 va être renouvelée, avec toujours plus de propositions.
Prévus au programme 2023, la chasse à l'œuf, une soirée festive à thème, la fête de la musique, l'apéro-concert, le forum des associations, le déballage de Noël, le marché de Noël.

Depuis 2022 le Pumptrack fait le plein !

En libre accès depuis juillet 2022, le Pump track permet désormais aux amateurs de glisse de se retrouver pour s'essayer aux bosses et virages.

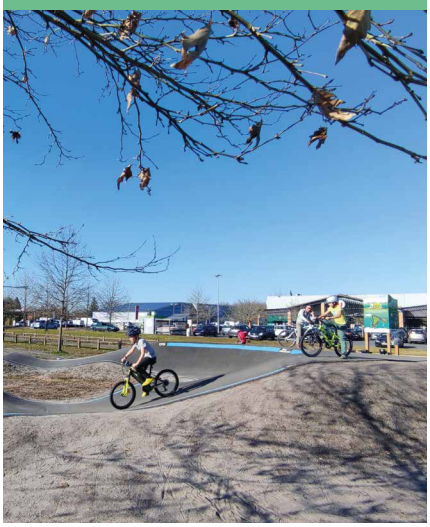

AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE, JEUNESSE

« UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR LA JEUNESSE »

Rénovation des écoles, soutien scolaire, nouveaux services pour les jeunes et création du CMJ, le début de mandat a été riche de projets réalisés. 3 questions à Francis Raynal, Adjoint aux affaires scolaires, à l'enfance et à la jeunesse.

QUELLE ÉTAIT VOTRE FEUILLE DE ROUTE ?

Nous nous étions engagés à développer une politique ambitieuse en faveur de la jeunesse belinétoise et considérons qu'il est de notre responsabilité de faciliter, pour chaque enfant, chaque jeune, l'accès aux savoirs, à la culture, aux loisirs et à la citoyenneté.

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

Nous avons tout de suite mis en place l'aide aux devoirs après la classe et créé un Conseil municipal des jeunes aujourd'hui très dynamique et riche de propositions.

Nous pilotons aussi le dispositif INFO JEUNES à destination des collégiens, lycéens, étudiants, demandeurs d'emploi… au sein du Point rencontre jeunes. Dans ce cadre, nous organisons désormais des stages de préparation au BAFA sur la commune.

QUELS SONT LES PROJETS ?

En plus d'un indéfectible soutien financier aux projets pédagogiques portés par les enseignants (sorties culturelles, salons du livre, classes découvertes…), nous poursuivrons le travail autour de la sécurité des enfants : sécurité routière, à la maison ou à vélo dans le cadre du dispositif « Savoir rouler à Vélo ». Nous mettrons aussi en place une concertation régulière avec la communauté éducative pour ajuster au mieux le Projet éducatif de territoire 2023/2026 que nous venons d'élaborer. Nous lancerons enfin une étude sur la tarification au Quotient Familial de la restauration scolaire.

C'ÉTAIT AUSSI AU PROGRAMME

Promesse tenue ! Dès que la crise sanitaire l'a permis, des échanges se sont organisés entre les enfants et les aînés. Les enfants de l'ALSH ont d'abord fabriqué les menus du repas des aînés et le CMJ des cartes de vœux pour les résidents de l'EPHAD. Tous se sont retrouvés pendant la Semaine Bleue autour d'un jeu de piste et d'un repas commun à la cantine, puis pour installer les décorations de Noël. D'autres rendez-vous sont d'ores et déjà pris.

NOUS AVONS ÉTÉ PLUS LOIN

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET CONFORT DANS LES ÉCOLES

- Rénovation énergétique des anciens bâtiments de l'école Aliénor
- Extension du restaurant scolaire
- Installation d'équipements sportifs dans les cours des écoles
- 42 000 € investis ces deux dernières années dans l'équipement numérique des écoles élémentaires comme maternelles.

FINANCES, ADMINISTRATION GÉNÉRALE, EMPLOI

« NOTRE SITUATION FINANCIÈRE EST SAINE »

Malgré la crise sanitaire et ses conséquences économiques, comme la hausse du des matières premières, les finances publiques résistent. Depuis 3 ans, elles permettent de financer les investissements et d'améliorer la qualité du service rendu aux habitants. 3 questions à Jean-Pierre Ducournau, 1er Adjoint aux finances, aux affaires générales, au personnel et à l'emploi.

QUELLE ÉTAIT VOTRE FEUILLE DE ROUTE ?

Nous nous étions engagés à préserver la bonne santé financière de la commune via plusieurs leviers, la recherche de nouvelles subventions ou des économies, par exemple, mais aussi à améliorer la qualité de vie au travail de nos agents municipaux.

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

Nous avons passé nos dépenses au crible et cherché les économies possibles en matière de téléphonie, d'assurances ou d'énergie.
Nous avons passé en leds les éclairages publics et réalisé des travaux d'isolation ou de chauffage dans les bâtiments. Quant aux dépenses, nous avons établi un plan pluriannuel d'investissement pour gérer sereinement les projets d'envergure.

QUELS SONT LES PROJETS ?

En 2024, nous mettrons en place la participation communale en matière de prévoyance à une mutuelle pour les agents. D'ici là, nous commencerons à mettre en œuvre les premières actions d'aménagement urbain cofinancées par le dispositif Petites Villes de Demain dont nous avons été lauréats.

Un chiffre :
102 agents municipaux

NOUS AVONS ÉTÉ PLUS LOIN

DES AGENTS MIEUX RÉMUNÉRÉS

En plus de nouveaux locaux (vestiaires, sanitaires, salle de repas) mis à disposition des agents, la Ville a appliqué le nouveau régime indemnitaire prévu par la loi qui a, de fait, revalorisé cette rétribution pour les plus bas salaires.

PRIORITÉ À L'EMPLOI LOCAL

Employeur direct d'une centaine d'agents, la Ville fait aussi vivre les commerces et entreprises locales via l'achat de denrées alimentaires.

À SAVOIR

LA DETTE A BAISSÉ

La capacité de désendettement de la commune, c'est-à-dire le temps qu'il lui faudrait pour éteindre sa dette si elle y consacrait toutes ses ressources, passe de 5,8 ans en 2019 à 4,73 ans en 2021.

AMÉNAGEMENT, TRAVAUX, CADRE DE VIE, RÉSEAUX, CIMETIÈRES

« PRIORITÉ AU CADRE DE VIE »

Voirie, bâtiments et espaces publics, infrastructures sportives, les chantiers ont déjà été nombreux ! Objectifs : embellir l'espace public et offrir une qualité de vie conforme aux attentes des habitants.
3 questions à Bruno Coucaud, Adjoint à l'aménagement, aux travaux, au cadre de vie, aux Réseaux et aux cimetières.

QUELLE ÉTAIT VOTRE FEUILLE DE ROUTE ?

Nous nous étions engagés, dans le cadre du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI), à remettre progressivement à niveau les voiries, les espaces publics et investir dans des équipements pour répondre aux besoins d'une population qui augmente. Nous souhaitions également investir dans des travaux de réduction de consommation d'énergie pour en maîtriser l'impact financier.

QU'AVEZ-VOUS FAIT ?

Du fait de la COVID, notre volonté d'engager rapidement les premières actions a été fortement freinée dès notre prise de fonction en juillet 2020 et toute l'année 2021. L'impact de cette crise sanitaire s'est fait ressentir tant sur la disponibilité de nos agents et des entreprises, que sur les délais d'approvisionnement des fournitures. De plus, la guerre en Ukraine a amplifié les délais de fourniture et d'augmentation des coûts des prestations et des matériels. Néanmoins, comme vous pourrez le constater, nous avons réalisé de nombreux chantiers dont voici les principaux. Côté voirie, nous avons repris plusieurs kilomètres de routes du quartier de Lauray, de l'Ameliet, de Pines et nous avons profité des travaux d'adduction d'eau et d'assainissement des Vignes 1 et 2 pour refaire, à coût partagé avec le CdC du Val de l'Eyre, toutes les voies. De nombreux travaux sur les équipements sportifs ont été réalisés comme la réfection du sol du gymnase, les refontes de la pelouse du terrain de football du stade Suzon et du forage qui assure son arrosage. La reprise et l'extension de pare-ballons autour de ce stade ont été réalisées par les agents communaux, ainsi que la déconstruction des anciens vestiaires. Nous avons également revu le contrat d'entretien de la pelouse du stade Mano pour en réduire le coût sans remettre en cause la qualité attendue. Les infrastructures destinées à nos enfants retiennent prioritairement toute notre attention. Dans le cadre du Multi-accueil, nous avons, pour les plus petits, agrandi leur dortoir, ouvert un accès sécurisé de la salle d'éveil vers le jardin intérieur à l'établissement. Le Relais Petite Enfance a fait l'objet d'aménagements ludiques et de sécurisations. Les écoles, la restauration scolaire et l'accueil de loisirs sans hébergement connaissent à longueur d'année de nombreux travaux d'entretien, de mise aux normes et d'amélioration. Comme chacun peut le constater, nous avons des infrastructures scolaires remarquables pour permettre à nos enfants d'étudier et s'épanouir dans de bonnes conditions. Lors de notre arrivée aux affaires, nous avions conscience que les Services Techniques de la commune étaient les parents pauvres en terme de conditions de travail. Aujourd'hui, nous pouvons dire que cet état de fait n'est plus. L'équipe de direction est maintenant dans des locaux décents et les équipes opérationnelles bénéficient d'espaces en adéquation avec leurs fonctions. Je tiens à préciser, que les travaux réalisés l'ont été en régie par ces équipes afin d'en maîtriser les coûts. Nous avons engagé, en régie, des travaux de réduction de consommation énergétique des bureaux de la mairie par l'amélioration de l'isolation, le passage en pompes à chaleur, le remplacement des éclairages par des leds. Afin de mieux répondre aux attentes des Belinétois et d'assurer un environnement de travail correct aux agents, nous avons transformé la salle du « Cerf » en deux bureaux et une salle de réunion. Cette salle, comme celle du Conseil Municipal ont été équipées de vidéoprojecteurs qui permettent notamment de faire des visio-conférences. La première phase de la convention d'aménagement de bourg (CAB) de Belin est maintenant terminée. Cette nouvelle configuration prend en compte les aspects de sécurité au service des piétons et cyclistes, d'enfouissement des réseaux, d'environnement et d'embellissement, mais aussi de stationnement pour renforcer le commerce de proximité. Outre ces actions phares, de nombreux travaux réalisés au quotidien apportent à notre commune un cadre de vie plus agréable. Je ne citerai que deux exemples. Le premier relatif à l'aménagement des ronds-points lors des fêtes de fin d'année et qui fait l'objet de beaucoup de remerciements de la part de nos concitoyens. Le second a consisté à engager la commune dans une démarche respectueuse de fleurissement par des essences pérennes et moins consommatrice en eau.

QUELS SONT LES PROJETS ?

D'ici la fin du mandat, nous terminerons l'aménagement des phases 2 et 3 de la CAB de Belin qui consiste, dans le même esprit que la phase 1, à requalifier la place de l'Église et les rues adjacentes.
Nous poursuivrons le PPI relatif à l'amélioration des routes communales, sous réserve de l'obtention d'aides financières substantielles pour remettre en état nos voiries, nos chemins, nos pistes et nos pare-feux communaux dégradés par les travaux de déboisement engagés après les incendies de l'été 2022.

En 2023, nous avons programmé la réfection de la route de Bertrine entre le rond-point de la Briqueterie et la route de la Couyelle.
Afin d'assurer une plus grande sécurité des piétons dans des secteurs fréquentés par les enfants, nous implanterons des candélabres supplémentaires à Joué, Lilaire, Cavernes, Garrot et sur le chemin de Pujeau-Perrein. Il en sera de même pour les arrêts de bus de Camontès et de Pellegrue.
Nous poursuivrons le programme de réduction de consommation d'énergie en remplaçant les points lumineux énergivores par des équipements répondant aux critères du programme de « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » (RICE) adopté dernièrement en Conseil municipal.

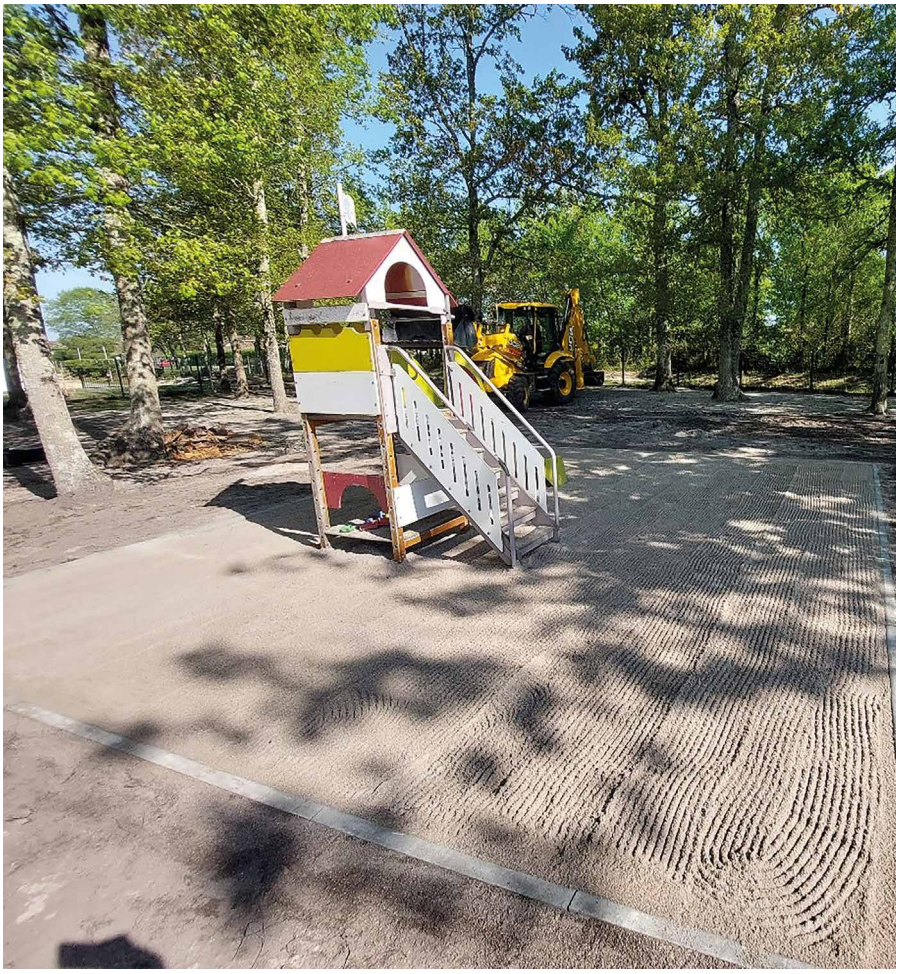

Toutes les commandes des éclairages publics seront rapidement équipées d'horloges astronomiques pour une meilleure gestion des plages d'éclairage. À terme, nous envisageons, pour réaliser des économies et assurer la protection de la faune nocturne, d'interrompre les éclairages de 23h à 5h.
Nous équiperons d'abris vélos les arrêts de bus de la ligne 505. Nous en installerons également aux arrêts de bus de Joué, Lilaire et Les Sables.
Nous finaliserons l'aménagement du stade Suzon. Nous débuterons la réflexion sur la reconfiguration de l'accès et des parkings de l'école Aliénor.

Le budget Voirie depuis 2020 :
3 MILLIONS D'EUROS DONT LES 2/3 POUR LA CAB

À SAVOIR

COMBIEN ÇA A COÛTÉ ?

Les inondations du printemps 2020 ont coûté 400 000 € à la commune.

DANS LES QUARTIERS, DES VOIRIES NEUVES

- Quartier de Joué
- Quartier de Lauray
- Route de Pines
- Les Vignes 1 et 2

INTERCOMMUNALITÉ

« L'INTERCO A TENU SES ENGAGEMENTS ET LANCE DE NOUVEAUX PROJETS »

Membre de la Communauté de communes du Val de l'Eyre à qui elle a délégué certaines compétences, Belin-Beliet profite directement des moyens et investissements de la CdC.
3 questions à Cyrille Declercq, Maire de Belin Beliet et Vice Président de la Communauté de Communes du Val de l'Eyre.

QUELLE ÉTAIT LA FEUILLE DE ROUTE DE LA CDC POUR LA COMMUNE ?

En 2020, après les élections, les élus de CdC ont arrêté un programme d'investissement pour la mandature. Pour Belin-Beliet, j'ai fait adopter notamment les travaux nécessaires à la rénovation énergétique de l'école Aliénor, l'agrandissement du restaurant scolaire, l'extension de la capacité de traitement des eaux usées de la STEP 2 (station d'épuration de Beliet), la requalification complète du forage d'eau potable du Bourdieu, la construction d'un nouveau bâtiment destiné à l'association Fringuette et la réouverture du Musée local sur notre commune.

QU'A-T-ELLE FAIT ?

Une grande partie de ces projets est très bien avancée, voire en phase de réalisation finale. Deux des trois phases de la rénovation énergétique de l'école Aliénor sont terminées et les enfants ont déjà réintégré les locaux. Quant à la dernière phase, elle devrait être achevée en juin prochain. L'extension de la restauration scolaire est terminée depuis quelques jours.
Toutes ces améliorations apporteront, à n'en pas douter, beaucoup plus de confort à nos enfants.
Les bâtiments de la nouvelle station de forage d'eau potable du Bourdieu sont terminés. Dans les prochains jours, les équipements liés au pompage et aux traitements de l'eau vont progressivement être installés pour une mise en service d'ici la fin de l'année.
Cette infrastructure permettra à la fois de sécuriser l'approvisionnement en eau potable de toute la commune et d'augmenter la pression aux robinets sur le quartier de Joué.
De plus, la CdC a fait réaliser le nettoyage curatif de 32 km de canalisations d'adduction d'eau par la mise en œuvre d'une technique déjà éprouvée sur d'autres communes.
Il est également programmé 7 km supplémentaires en juin prochain.
Nous avons déjà réduit significativement les phénomènes d'eau rouge à nos robinets.
Mi 2023 devrait permettre à l'association Fringuette de s'installer sur la zone d'activité Sylva 21, dans 1500 m2 de locaux neufs à proximité de l'association RepEyre.
Le travail collaboratif entre les équipes de Fringuette, de la CdC et du cabinet d'architectes a permis de construire deux bâtiments aux normes actuelles et en totale adéquation avec l'activité. Nous avons profité du regroupement de ces deux associations d'insertion dans le même périmètre pour proposer un nouveau parking.
La commune profitera de ce transfert et de la reconfiguration de la station-service du Moura pour rendre plus qualitative l'entrée de bourg.

QUELS SONT LES PROJETS DE LA CDC ?

La croissance démographique de la commune conduit la CdC à recalibrer, sur chacune des deux stations d'épuration, les volumes des eaux usées à traiter. Une partie de ces eaux sera redirigée de la STEP 1 (Belin) vers la STEP 2 (Beliet).
La station d'épuration 2, localisée au nord du bourg, traite actuellement l'équivalent de 2 000 habitants jour et sera étendue à 4 000 habitants.
Avant la fin du mandat, cette nouvelle gestion sera opérationnelle et assurera pour Belin-Beliet un équilibre de traitement entre les 2 stations et une plus grande sécurité environnementale.
Depuis un an, une étude sur le ruissellement des eaux pluviales sur le territoire du Val de l'Eyre est en cours.
Elle devrait nous permettre, en fin d'année, d'avoir une appréciation de cette problématique pour la commune et de mettre en place un programme d'actions pour limiter les effets liés aux fortes pluies sur les secteurs urbanisés.
L'année 2023 sera, pour nos communes du Val de l'Eyre, l'aboutissement d'un travail de plusieurs années pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat (PLUiH). Après les étapes réglementaires des prochains mois –et notamment l'enquête publique-, le nouveau PLUiH sera applicable en fin d'année.
Le dossier de la Gendarmerie avance bien. Ce travail a été conduit conjointement entre la commune et la CdC. Un accord a été trouvé entre toutes les parties prenantes. Actuellement, nous sommes en attente de la validation définitive du Ministre de l'Intérieur. La construction sera assurée par Gironde Habitat, avec une caution bancaire assurée à 80% par la CdC.
La démolition de l'actuelle friche commerciale est programmée avant l'été. En plus de la caserne, des logements pour les gendarmes seront construits ainsi que 7 logements sociaux.
Les études pour la réouverture du Musée d'Histoire Locale sur Belin-Beliet seront engagées cette année pour permettre de définir la dimension que nous souhaitons donner à cet équipement culturel. Pour ce faire, un(e) assistant(e) de conservation du patrimoine sera prochainement embauché(e).

RÉZO POUCE : L'AUTO-STOP ORGANISÉ

Vous avez aperçu ces 20 grands panneaux verts à Belin-Beliet, souvent placés près des arrêts de bus ? Ils signalent l'adhésion de la commune (via la Communauté de communes) au Rézo Mobicoop. Inauguré le 28 octobre dernier, ce réseau permet aux usagers d'organiser leurs covoiturages (Rezo Covoit) ou de se déplacer en autostop (Rezo Pouce). Une solution originale pour booster les mobilités durables et solidaires sur le territoire. Mode d'emploi.

« *Nous voulions favoriser les déplacements écoresponsables sur les 5 communes du Val de l'Eyre et au-delà avec, notamment, des possibilités de trajets vers Sanguinet et Biscarrosse plage, en limitant l'usage solo de la voiture* » résume Maryse Chopo, adjointe à la petite enfance, aux affaires sociales, vice-présidente du ccas à Belin-Beliet et Vice-Présidente chargée de la mobilité et du transport scolaire à la Communauté de communes. Les panneaux ont été implantés non loin des lieux d'habitation et dans tous les quartiers, comme c'est le cas à Belin-Beliet. Pour profiter du service, il suffit de télécharger l'application mobicoop et de renseigner sa fiche* : un conducteur qui propose un trajet entre Belin et le Barp demain à 10h pourra prendre un passager qui tendra le pouce au pied de l'un des panneaux à l'heure dite. En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes ! Bien sûr, les usagers peuvent aussi se déplacer via le Rezo Covoit pour s'organiser en covoiturage. « *Ces solutions devraient permettre aux jeunes à partir de 16 ans de sillonner le territoire plus facilement et d'aller, cet été, à la plage à moindre coût* » espère l'élue. Faites tourner l'idée !

* Inscription gratuite via rezopouce.fr, au siège de la CDC du Val de l'Eyre ou à l'Office de Tourisme intercommunal.

TRANSPORT SCOLAIRE : EN 2023, LA RÉGION ROULERA POUR BELIN-BÉLIET !

Belin-Beliet est la seule commune de la CDC à ne pas être sous convention avec la Région pour le transport scolaire. Elle assume donc encore cette compétence pour 38 enfants sur les 730 scolarisés dans les écoles. Mais pas pour très longtemps… Cette situation va changer à partir de la prochaine rentrée (2023-2024) : le transport sera dès lors assuré par la Communauté de communes (par délégation de la Région Nouvelle-Aquitaine) sans incidence aucune pour les familles qui doivent déjà inscrire leurs enfants sur **https://transports.nouvelle-aquitaine.fr** pour profiter de ce service.

« NOUS VOULIONS FAVORISER LES DÉPLACEMENTS ÉCORESPONSABLES »

40 000 € : C'est le coût pour l'achat des panneaux implantés sur le territoire. Assumé par la Communauté de communes, il a été financé à hauteur de 32 000 € par des fonds européens et la Région.

LE DÉBROUSSAILLEMENT : UNE OBLIGATION QUI VOUS PROTÈGE

**Belin-Beliet est l'une des plus grandes communes forestières de Gironde.
C'est une chance, mais c'est aussi une responsabilité. Quand je vais en forêt ou quand j'habite à proximité, j'adopte les bons gestes.
Rendez-vous sur le site de la Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) pour trouver toutes les recommandations : dfci-aquitaine.fr**

Le débroussaillement consiste à réduire la densité de végétation autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.
Attention, débroussailler n'est pas défricher ! *(Art. L 131-10 du code forestier)*

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

« VOTRE PROPRIÉTÉ EST À PROXIMITÉ D'UN ESPACE BOISÉ ? VOUS ÊTES CONCERNÉ PAR LE DÉBROUSSAILLEMENT »

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- Éviter les départs de feu et leur propagation depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité,
- Réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- Faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

JE NE BRÛLE PAS MES DÉCHETS VERTS, C'EST INTERDIT !

Le brûlage des déchets verts (autrement dénommé incinération) est régulièrement la cause de propagation d'incendies.

Déchets concernés :
les feuilles et aiguilles mortes, les éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage.

En cas de non-respect, une contravention jusqu'à 450 € peut être appliquée pour un particulier (Art. 131-13 du code pénal).

QUI DOIT DÉBROUSSAILLER ?

Le débroussaillement incombe à celui qui crée le risque, c'est-à-dire à tout propriétaire, ou ayant droit (locataire), de constructions, chantiers ou installations de toute nature, situés à moins de 200 m de bois et forêt. En zone urbaine, la totalité de la parcelle, bâtie ou non, doit être débroussaillée.
(Art. L 134-8 du code forestier)

Sans tenir compte des limites de propriété !

Le débroussaillement doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires.
Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.
(Art. L 131-12 du code forestier)

QUAND DÉBROUSSAILLER ?

La période la plus appropriée est juste avant la reprise de la végétation, durant les mois de février et mars, et lorsque le niveau de vigilance est de « faible à moyen » (consultable sur dfci-aquitaine.fr). Cette opération doit être renouvelée au moins une fois par an et adaptée selon la croissance des végétaux.

COMMENT DÉBROUSSAILLER ?

Ces travaux peuvent être assurés personnellement ou sous-traités à une entreprise.
Suivant les cas, le débroussaillement nécessite :

- Une débroussailleuse pour couper les herbes hautes, les buissons, les arbustes
- Une scie ou une simple hache pour les petites branches
- Une tronçonneuse.

ATTENTION : Les végétaux coupés doivent être compostés, broyés ou déposés en déchetterie. Renseignez-vous auprès de votre mairie.

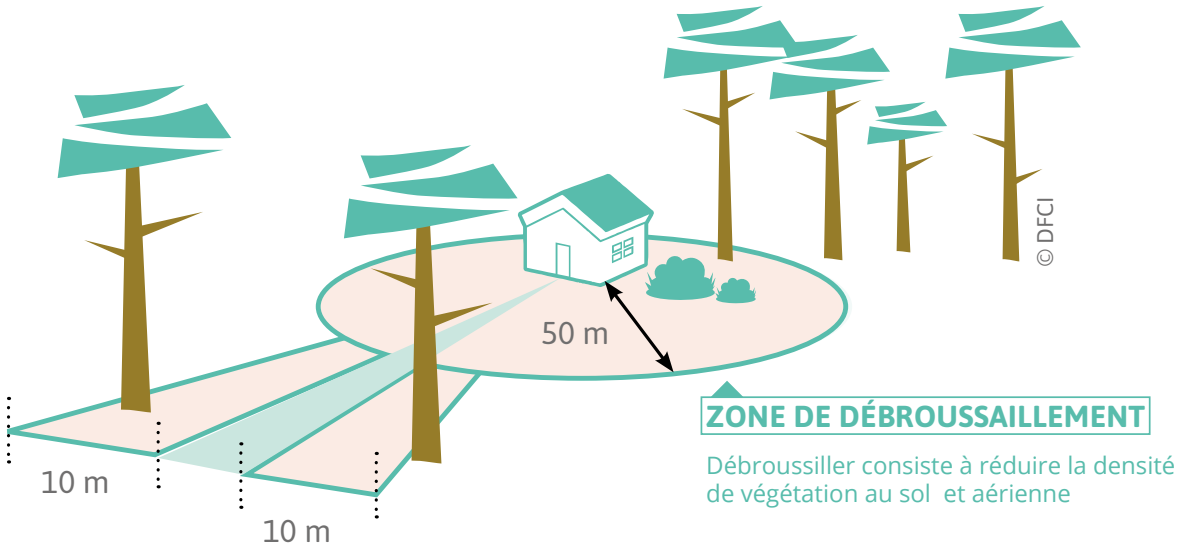

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne.

94 % des départs de feu ont une origine humaine.
De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention.
L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillement dont les dispositions sont définies par le code forestier et les réglements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

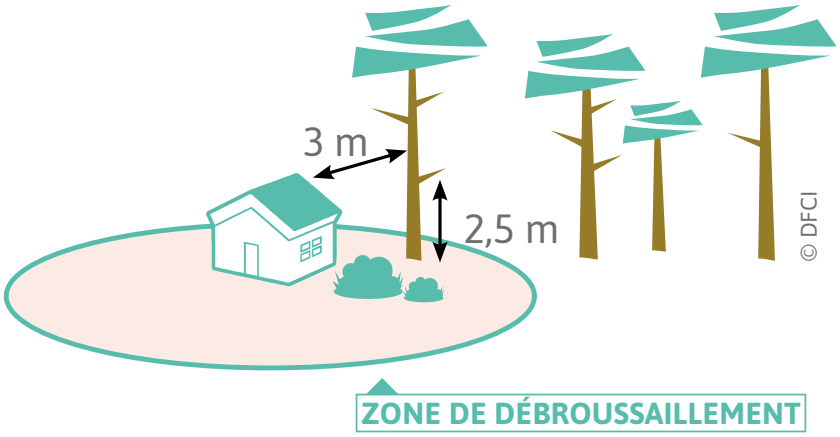

PETITES VILLES DE DEMAIN, LE CATALYSEUR DE PROJETS

Belin-Beliet, lauréate du programme national « Petites villes de demain » (PVD) qui accompagne le développement des territoires ruraux, avance dans la définition de ses besoins. Grâce à ce coup de pouce de l'État, elle pourra très bientôt lancer des actions redynamisantes dans des domaines aussi divers que le petit commerce, le cadre de vie, les mobilités, le patrimoine culturel… Entretien avec Fanny Faivre d'Arcier, cheffe de projet PVD.

QUEL EST LE CONTEXTE QUI A MOTIVÉ BELIN-BELIET À FAIRE PARTIE DE CE PROGRAMME ?

Beaucoup de petites villes et de Communauté de communes rurales sont en perte de vitesse : autrefois elles jouaient un rôle central important, avec des services, des commerces, des entreprises et des équipements structurants, mais aujourd'hui, ces bassins de vie témoignent d'une baisse d'attractivité. À Belin-Beliet, la situation est différente : la commune a simplement saisi l'occasion de profiter d'un programme national qui va l'aider à maintenir son dynamisme et un cadre de vie agréable pour les habitants.

« PVD, C'EST UN PROJET DE TERRITOIRE QUI ASSOCIE L'ENSEMBLE DES ACTEURS. »

QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE PVD POUR LA COMMUNE ?

Belin-Beliet comme les 1 300 collectivités de moins de 20 000 habitants lauréates de ce programme, va toucher des subventions et contractualiser sur six ans avec l'État. En plus de ce soutien financier, elle va bénéficier d'un accompagnement stratégique et technique. Depuis août 2022, j'occupe d'ailleurs le poste qui a été créé grâce au dispositif PVD. Un poste financé à 75% par les services de l'État, pendant six ans.

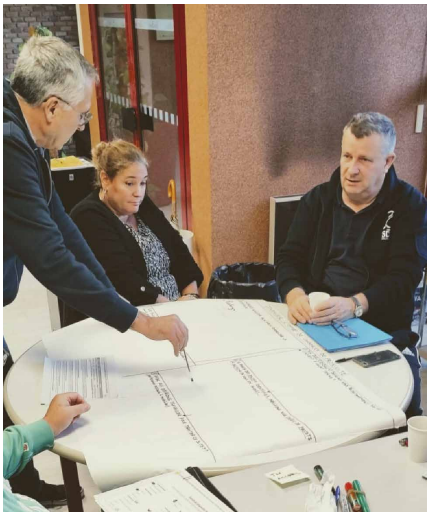

AUJOURD'HUI, OÙ EN EST-ON ?

Le diagnostic de territoire est achevé et il a été présenté au grand public en janvier 2022. 3 grands enjeux seront déclinés en 11 axes, puis en une trentaine de fiches actions. Elles couvriront des domaines aussi divers que le dynamisme économique de la ville, les solidarités, l'accessibilité et les mobilités, ou encore les patrimoines naturels et culturels. Concrètement, et même s'il est trop tôt pour entrer dans le détail, la municipalité pourrait renforcer son marché, améliorer la qualité et le nombre des logements, lancer un programme ambitieux de rénovation énergétique de ses bâtiments, construire un programme d'animations annuel avec les assos, favoriser le vélo-travail, mettre en valeur ses sites patrimoniaux et les mobilités douces au quotidien…
À nous maintenant de rédiger les fiches actions, de les phaser et d'y associer les partenaires compétents pour les réaliser. Car la mairie ne fait pas tout toute seule ! PVD, c'est un projet de territoire peut associer un ensemble d'acteurs comme, par exemple, la Communauté de communes, l'État, la Région, le Département, des fonds européens pourquoi pas des mécènes.

AGIR DURABLEMENT POUR BELIN-BELIET

Innover pour dépasser la crise

Comme tout un chacun, notre collectivité n'échappe pas à la crise énergétique et à ces conséquences inflationnistes. Pour 2023, les prévisions sont vertigineuses : une facture multipliée par 3,5 pour l'électricité et 2,5 pour le gaz pour atteindre un surcoût global de prés de 400 000 € pour nos finances municipales ! Bien évidemment, nous réduisons au maximum nos consommations s'agissant par exemple de notre éclairage public, tout en préservant l'essentiel, notamment pour les lieux d'accueil de nos enfants et de nos aînés. Pour compenser ces dépenses contraintes et si nous ne voulons pas renoncer à certains de nos projets, il nous faut donc innover et trouver d'autres sources de financements. C'est le sens de l'action que nous conduisons ces derniers mois avec la concrétisation de plusieurs conventions. Début mars 2023, dans le cadre de «Petites villes de demain », la commune signera la convention « Opération de Revitalisation des Territoires » avec les services de l'État, les partenaires techniques et financeurs et la Communauté de Communes du Val de l'Eyre. Celle-ci s'articulera autour de 9 axes pour répondre aux besoins de développement et de maintien économique de proximité ; De protection de l'environnement ; De valorisation du patrimoine culturel ; De logements et d'équipements communaux ; D'une politique sociale, associative et culturelle ; De transitions énergétiques et de gestion des risques. Dans le même esprit, la Convention Territoriale Globale, récemment conclue par notre communauté de Commune du Val de L'Eyre avec la Caisse d'Allocations Familiale (CAF), apportera des réponses à certaines de nos problématiques sociales avec l'organisation d'un forum du maintien à domicile de nos aînés, de journées de prévention et de dépistages portant sur la vue, l'audition et les problématiques de santé liées à l'âge.

BELIN-BELIET, DES TRADITIONS ET UN AVENIR EN COMMUN

Chères Belinétoises, Chers Belinétois,
Nous tenons tout d'abord à vous présenter tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 et que cette dernière vous apporte santé, joie, bonheur et réussite dans vos projets. Nous devons une pensée particulière et émue pour les sinistrés des tristes incendies de l'été dernier et pour notre belle forêt qui a été défigurée.
Qu'est ce qui attend Belin-Beliet en 2023 ? Vous aurez remarqué que notre commune et notre territoire intercommunal semblent plus attractifs que jamais à en croire les projets immobiliers qui vont émerger. L'urbanisme et les mobilités seront les sujets majeurs. 2023 sera l'année de l'adoption du PLUIH. Ce texte représentera la politique locale de l'habitat portée par l'intercommunalité, en phase avec le SCoT. Ce document qui devrait être proposé aux élus en mars prochain prévoirait la construction de 2 550 logements dans les 10 années suivantes au sein de notre intercommunalité. Compte tenu des projets déjà annoncés sur notre commune (près de 200 appartements), nous essaierons d'apporter nos idées à l'équipe majoritaire afin que nos équipements collectifs suivent cet accroissement démographique fort et rapide.
2023 sera aussi l'année de la réflexion sur l'aménagement de l'A63 en Gironde. La région Nouvelle Aquitaine a lancé une concertation du public disponible en suivant ce lien : www.A63Nord.fr. Il semble important de consulter ce site pour vous permettre de voir les hypothèses émises et de vous exprimer. Enfin, notre groupe souhaite profiter de cet espace pour saluer notre collègue et amie Anne-Marie GOISNARD qui a démissionné de son mandat de conseillère municipale. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et son dévouement. Yves GOISNARD qui a accepté de rejoindre le conseil municipal la remplacera. Nous nous tenons à votre disposition pour porter vos remarques et propositions.

Salutations de notre équipe,
Bernard RABLADE, Laurent SAUTAREL, Yves GOISNARD et Jérôme GELLIBERT

DYNAMISONS BELIN-BELIET, NATURELLEMENT

Chères Belinétoises, chers belinétois,
Abordons cette année avec optimisme, et préparons l'avenir !
Nous arrivons à la mi-mandat, les grands projets doivent maintenant se mettre en place pour dessiner notre cadre de vie.
Équipement sportif : L'an prochain nous fêterons les 50 ans de la fusion de Belin et Béliet ! L'occasion de nous rappeler que la construction de la nouvelle mairie en 1987, avait permis la création d'une salle de sport, qui venait compléter les équipements sportifs existants : les Tennis et les deux terrains de foot, Mano et Suzon. Depuis cette époque héroïque, l'équipement sportif reste inchangé, quand la population passe de 2400 à 6000 habitants ! Il est temps d'équiper Belin Béliet à la hauteur de sa population !
Urbanisme : Cette année verra l'aboutissement d'un PlanLocal d'UrbanismeIntercommunal. (PLUI)
Ni dicté par l'État, ni imposé par les promoteurs, le PLU est rédigé par nos élus majoritaires.
Il est l'outil qui permet de protéger Belin Béliet, en définissant les règles d'un urbanisme adapté à l'échellede notre village qui devient Petite Ville. Il a également le rôle de prévoir les réserves foncières dont nous aurons besoins pour implanter nos futurs équipements, (équipements scolaires, salle de sport...)
Musée : Pendant la campagne municipale nous avons présenté un projet de Musée qui serait porté par l'ensemble de la Communauté de Commune. L'idée était novatrice, mais elle a fait son chemin !
Aujourd'hui le projet est bel et bien porté par Communauté de Commune.
Souhaitons longue et belle vie à ce musée !
Toute l'équipe Dynamisons Belin-Béliet Naturellement vous adresse ses vœux les plus chaleureux.

Dynamisons Belin-Béliet Naturellement, groupe de proposition, dans l'intérêt de Belin-Béliet
Rédouane Louaazizi, conseiller municipal et conseiller communautaire
Céline Bourdet, conseillère municipale
Danielle Boyrie, conseillère municipale
Alain de Sigoyer, conseiller municipal

Intermarché SUPER

BELIN-BELIET

LA NOUVELLE ADRESSE POUR MIEUX MANGER AU MEILLEUR PRIX

Lieu-dit St-Vital –
25, route des Prés
Tel : 05.64.31.14.88

Lavage haute pression
Lavage auto
amazon locker
Distributeur
Photos d'identité
Développement Numérique
24/24 Laverie
Location De véhicule
24/24 Gaz
Borne électrique
Gonfleur pneus
Aspirateur

24/24 AdBlue GAZOLE E85 SP95E10 SP98

L'énergie est notre avenir, économisons- la !

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÉRE

PRODUCTEURS & COMMERÇANTS